

**SESSION DE FORMATION
EN PRÉSENTIEL**

Public

Organismes de formation, ministères, universités, branches professionnelles, Opco, chambres consulaires... possédant ou ayant à conseiller sur un projet d'enregistrement au RNCP ou au RS

Prérequis

- 1 - Avoir suivi notre formation de base sur la certification professionnelle OU satisfaire au test de connaissances correspondant
- 2 - Avoir déjà participé à un projet de certification OU avoir un projet en cours : premier enregistrement, renouvellement (pour son propre compte ou le compte d'un tiers)

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- > Productions individuelles ou en sous-groupes sur vos projets
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un consultant-formateur, expert en ingénierie de certification et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

FORMATION SEULE

7 heures sur 1 jour de 9 h à 17 h

Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine

995 € HT (TVA 20 %)
1 194 € TTC

De 3 à 6 personnes maximum

MODULE DE SPÉCIALISATION 3

ENREGISTREMENT RNCP/RS REDIGER LE RÈGLEMENT DE CERTIFICATION ET LE PROCESSUS QUALITÉ

Dans le cadre d'un enregistrement au RNCP ou au RS, France Compétences demande, entre autres, des « documents concernant les modalités d'organisation des épreuves d'évaluation et la mise en place de procédures de leur contrôle ». Ces documents, à joindre obligatoirement, doivent décrire la manière dont le certificateur engage sa responsabilité dans la bonne mise en oeuvre des modalités d'évaluation jusqu'à la certification finale et comment il les suit, dans son (ses) établissement(s). L'ensemble est à déposer sur le système d'information de France Compétences, dans les rubriques correspondantes à votre dossier.

Cette formation vous permettra de vérifier la complétude de votre dossier - documents conformes aux attendus de France Compétences - et de sécuriser le dépôt de l'ensemble des éléments de votre dossier sur le SI de France Compétences, sous peine de non-recevabilité.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Rédiger tous les documents obligatoires à l'enregistrement d'une certification dont les modalités d'organisation des épreuves d'évaluation et la mise en place de procédures de leur contrôle
- > Soumettre son projet de certification en le déposant sur le système d'information de France Compétences

PROGRAMME

PRODUIRE LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES

ATTENDUS PAR FRANCE COMPETENCES

- Le règlement de validation de la certification : objectifs et contenu
- La procédure d'assurance qualité : objectifs et contenu

- Les autres documents nécessaires à l'enregistrement
- Travail en sous-groupe sur vos projets

DEPOSER SA DEMANDE SUR LE SI DE FRANCE COMPETENCES

- Les différentes rubriques permettant le dépôt de sa certification
- La complétude et la recevabilité du dossier.

La formation ci-dessus vous apportera la méthodologie nécessaire pour réussir vos prochains projets de certification professionnelle.

Vous avez besoin d'un regard personnalisé pour sécuriser vos premiers dossiers (RNCP ou RS) ? Profitez d'un accompagnement individuel complémentaire sur celui de votre choix :

- Relecture par un consultant-formateur de Centre Inffo des documents prouvant l'impact de la certification sur le marché du travail ;
- Entretien avec ce même consultant pour vous transmettre les résultats de son diagnostic et répondre à vos questions.

FORMATION AVEC OPTION

3 heures à distance, dans les 2 mois qui suivent la formation

1 995 € HT (TVA 20 %)
2 394 € TTC

La formation, suivie de cet accompagnement individuel, est conçue en tant que parcours de formation ; elle peut donc être prise en charge par votre organisme financeur.

Activez cette option dès votre inscription à la formation !

